



Du Tenten à la Migaronne



Commune de Villespy

Trimestriel : janvier – février – mars 2025

Edito

"Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir "

C'est par ce message de Jean Jaurès que Madame le Maire a clôturé son discours des vœux, le 11 janvier dernier, discours qui a un peu décontenancé l'assistance.

Nombreux étaient ceux qui avaient répondu à l'invitation.

Cette traditionnelle réunion des Villespinois, permet à chacun de présenter ses meilleurs vœux pour l'année qui débute et partager, en toute convivialité, la galette.

C'est l'occasion de retrouver des amis, de discuter avec des personnes que nous rencontrons peu au cours de l'année et de faire la connaissance des nouveaux Villespinois.

Les échanges entre élus et citoyens et citoyens entre eux, ont permis d'aborder de nombreux sujets. Dans le même temps un PowerPoint, préparé par Bruno et récapitulant les événements de l'année était projeté.



N°41

Mairie de Villespy

04 68 94 21 16

mairie.villespy@wanadoo.fr

Site : www.villespy.fr

Ouverture du secrétariat

mardi : 14h – 16h

jeudi : 17h – 19h

Agence postale communale

04 68 94 20 00

lundi : 15h – 18h

du mardi au vendredi : 9h - 12h

Ecoles

Villespy : 04 68 94 28 07

Carlipa : 04 68 94 24 33

Cenne-M : 04 68 94 23 61

SGEPI

Tél : 04 68 94 23 51

CCPLM

Tél : 04 68 76 69 40

CIAS

Tél : 04 68 24 72 35

Ordures ménagères+tri

Ramassage vendredi

vendredi 9h-12h



**Société de lecture
(suite)**

Grâce au cahier de la Société nous connaissons l'identité des premiers sociétaires inscrits à la date du 3 février 1935. 1^{ère} assemblée générale. Il s'agit de :

Mmes Escande – Oustric Lucienne – Marquier – Sompayrac – Verdier – Hugoy – Cambon – Embry – Lamy – Chaubet

MM Gastou – Trantoul – Bac – Douce – Oustric – Diviès – Gleizes – Bastié – Bastide – Pech – Barès – Guiraud – Paytavy – Escaffre.

En 1937 s'y ajoutent Oustric J. – Oustric Pierre – Mas Jacques – Bousquet Paul -

La cotisation est fixée à 10 frcs + 1 frc de droits d'entrée.

A cette assemblée générale sont aussi fixés les articles régissant le fonctionnement du prêt :

Durée 20 jours maximum – le livre ne peut être prêté à une personne étrangère à l'association – un seul livre à la fois – les échanges de livre auront lieu les mardis et vendredis de 5h à 6h du soir.

Pendant l'absence du secrétaire, le service sera assuré par M. Gleyses Joseph qui aura pour suppléant M. Bastide Paul. – tout livre rendu détérioré sera payé à la moitié de sa valeur par le sociétaire. –

Durant l'année 1935, l'association acheta 100 livres neufs à M. Figuière et à Mme Escaffre.

Lors de la séance du 16 juillet 1935 du Conseil Municipal présidé depuis le mois de mai dernier par M. Planteau du Maroussem Louis, le Président de la société populaire de lecture adresse une demande de subvention. « Un vote intervient sur la question de savoir si on doit accorder une subvention à chacune des sociétés locales ou n'en accorder à aucune ».

La demande est écartée à la majorité des voix, 6 contre, 5 pour. La discussion a dû être tendue.

A partir de là, on sent déjà la Société décliner.

En 1936, année où aucune cotisation ne fut versée 12 livres neufs furent pourtant achetés.

En 1937, 13 cotisations et 16 livres neufs.

La comptabilité n'allant pas au-delà, nous pensons que l'association perdura quelque temps puis, la guerre arrivant, cessa son activité.

Le 28 avril 1961, en réponse à de nombreuses demande du Préfet, H. Pech, adjoint, déclare que « La société populaire de lecture n'a pas d'activité depuis longtemps et qu'il peut la déclarer dissoute ».



Les livres allèrent sûrement alimenter la bibliothèque scolaire dans une armoire située au fond de la salle de classe où nous pouvions choisir, avec l'autorisation de M. Goxe ayant remplacé M. Diviès parti pour Montolieu en 1949, le livre qui nous intéressait.

Cette armoire a été déplacée par la municipalité dans un recoin extérieur à l'église sous forme d'un « coin lecture ». Heureuse initiative qui rend à son contenu sa vocation initiale « d'instruire les adultes ». Car il est bien connu que « les jeunes ne lisent plus »

Jean-Pierre Barès

Quoi de neuf au village

Élagages des platanes

Le mardi 11 février 2025 l'entreprise JULIAN DYLAN Elagage est venue tailler les platanes des places de la mairie et de l'école.

Un travail impressionnant. Il faut maîtriser le vent, les tronçonneuses, la chute des branches et en plus être alpiniste.



Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Comme chaque année, nous vous rappelons les consignes de débroussaillage de vos espaces verts afin d'éviter la propagation des feux en saison sèche.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé constituent l'un des outils principaux de la défense des forêts contre les incendies.

La réduction de la masse végétale combustible permet de diminuer l'intensité des feux et de ralentir leur progression en créant des discontinuités. La protection des enjeux est facilitée et la sécurité des pompiers renforcée.

Les obligations légales de débroussaillage sont prévues par le code forestier. Dans chaque département le préfet arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

Arrêté préfectoral

<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-foret-chasse-risques-naturels-technologiques/Environnement-et-Developpement-durable/Foret/Defense-des-Forets-Contre-les-Incendies-DFCI/Les-Obligations-Legales-de-Debroussaillage-OLD>

Des nouvelles de l'école

Décoration du sapin de Noël du village

Le mardi 10 décembre 2024, avec l'école, nous avons décoré le sapin de Noël en présence de Mme Maryse Lala-Laffont (mairie de Villespy), Annie Pilières (conseillère municipale) et son mari. Nous nous sommes bien amusés et nous remercions la mairie de nous avoir donné cette responsabilité.

Une fois rentrés à l'école, la mairie nous a offert un goûter. Nous les remercions (encore) pour avoir rempli nos ventres vides.

Nous espérons que cette activité sera renouvelée pour les générations à venir. Nous trouvons l'idée de faire partager le sapin à toute la commune excellente.



Louka et Philéo

Première sortie spéléologie



Cette première sortie de spéléologie s'est déroulée à côté de la grotte de Limousis, à la grotte Les Cazals. Il y avait deux accompagnatrices qui s'appelaient Isabelle et Cathy. On a dû marcher environ 15 minutes avant d'accéder à la grotte. On a vu des chauves-souris et des araignées puis on a dû ramper dans des chatières (des petits passages étroits).

Aubin et Axel vous raconteront la suite à la grotte de Coroluna dans un autre article.

Cybill et Julia



Sortie spéléologie à la grotte de Coroluna

On a fait de la spéléologie. Pour rejoindre la grotte de Coroluna, on s'est arrêté avant, pour parler de la deuxième guerre mondiale, dans une petite grotte où il y avait eu des résistants du maquis de Trassanel. Ensuite, on a marché à pied sur la montagne pour arriver à la grotte de Coroluna. Nous avons rampé dans des chatières et des laminoirs et on a fait le noir complet. C'était bien et on a beaucoup aimé.

Aubin et Axel



Rencontre avec Séverine Duchesne autrice-illustratrice

Nous avons rencontré Séverine Duchesne le jeudi 16 janvier 2025 à la médiathèque de Villepinte. Nous y sommes allés en bus. Séverine Duchesne nous a montré comment elle faisait ses illustrations. Elle utilise des petits morceaux de végétaux pour faire ses maquettes. Toute la classe

a apporté des petits morceaux de végétaux : bois, coquillages, cailloux, mousse... et a fait des maquettes. Nous avons aimé cette expérience et nous voudrions la refaire.

Emy et Thibault

Projet Natura 2000 - Vallée du Lampy

Laurie et Léa sont revenues dans notre classe. Attendez ! Revenons au début du projet ! Laurie et Léa sont venues chez nous. Elles nous ont parlé d'animaux en voie de disparition dans la vallée du Lampy comme les chauves-souris, les oiseaux, les poissons, les insectes et même les arbres (qui, bien sûr, ne sont pas des animaux). Elles nous ont

proposé de faire des exposés. Les groupes pour les exposés sont : Julia, Aubin et Eléya sur les poissons, Emy, Axel, Cybill et Lucas les oiseaux, Malvina, Sanziana et Julya les chauves-souris et enfin Louka, Philéo et Thibault les arbres. Ces exposés seront présentés lors de la randonnée autour du lac de Cenne-Monestiés !

Sanziana

Le 21 janvier dernier les représentants des communes ayant participé au téléthon se sont retrouvés, à Villespy, pour faire le bilan de la campagne 2024. Bilan très positif, puisque la somme de 16 050 € a été récoltée. Tout le monde a ensuite partagé un repas type "auberge espagnole", très copieux.



Le coin des associations

Caminam

Le jeudi 9 janvier, a eu lieu L'Assemblée Générale de Caminam, au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu.

À l'issue de cette réunion, les membres présents ont établi un calendrier d'activités pour le premier semestre 2025.

Vous pouvez le consulter sur notre site <http://caminam.wordpress.com>

Vous y trouverez également toutes les informations concernant notre association.

Si, comme nous, vous êtes désireux de découvrir les curiosités insoupçonnées de notre belle région, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Un minimum de forme physique est requis. Le niveau des randonnées est très variable et, dans le calendrier que nous proposons, vous trouverez sûrement des balades qui vous conviennent.

Aux Canelles



A Villespy, l'année 2025 a démarré sur les chapeaux de roue Aux Canelles ...

Le 17 janvier, une AG a réuni l'ensemble des adhérents. On a travaillé : élection d'un nouveau bureau, constitution du groupe whatsapp des bénévoles, nouvel outil de gestion de adhésions. Mais on a aussi bien mangé, beaucoup dansé ... Bref, une AG bien sympathique !



Le 24 janvier, dans le cadre de l'événement national « Les nuits de la lecture », nous nous sommes retrouvés dans un salon littéraire, créé pour l'occasion, cosy et chaleureux. Certains ont lu, des textes d'auteurs ou des textes de leur propre composition, d'autres ont écouté... De belles découvertes et rencontres autour de mots et d'une aquarelle des Canelles prêtée par la mairie !



« Les nuits de la lecture 2025 », c'était 8 052 événements en France, dont 1 à Villespy ! [Programme](#) | [Les Nuits de la lecture](#)

Le 31 janvier, était projeté le match d'ouverture du tournoi des 6 nations, autour d'une fameuse soupe à l'oignon et de gâteaux cuisinés par des bénévoles.



Le 7 février, une soirée jeux a réuni joueurs d'échec, de dames, de belote et autres jeux de logique. Une « initiation belote », animée par Maryse de l'association Belote, a initié de nouveaux joueurs. Il semble que Villespy compte de nombreux amateurs de belote coincée : une initiation « belote coincée » bientôt peut-être ? Pour les nourritures substantielles, les crêpes de Laurence et Jean-Marie ont fondu comme neige au soleil (sans oublier le fameux caramel beurre salé de Doug).

Le 21 février, c'est Ciné-canelles ! On a continué l'exploration des différents genres de film : western, documentaire, comédie, et maintenant polar/thriller !

Et maintenant, on continue ! Voici le programme :

Vendredi 14 mars : Soirée Théâtre avec la compagnie « Les 7 bosses » qui nous jouera *Les petites formes – saison 5*

Vendredi 28 mars : on va fêter la Saint Patrick ! On vous en dira plus très bientôt ...

Vendredi 4 avril : Ciné-canelles, projection d'un film patrimonial. Comme on peut être tout à la fois cinéphile et gourmand, il y aura des bonnes choses à grignoter (comme des gaufres ou des popcorn).

Vendredi 18 avril : Nouvelle soirée Casino ! Vous avez encore des petites interrogations sur le black jack ou le poker ? Les croupiers seront là pour mener le jeu.

Vendredi 16 mai : Ciné-canelles, projection d'un film en lien avec la musique

Samedi 24 mai : Un nouveau CLUEDO grandeur nature dans le village. La troupe « Les Néons » nous propose cette année une enquête sur les « les

artistes ». Un meurtre, une victime, un commissaire, des artistes, des suspects, un coupable, le tout dans le village de Villespy ... Qui pourra résoudre cette énigme bien mystérieuse ?

Vendredi 13 juin : Ciné-canelles

Les 27, 28, 29 juin : bien sûr, la fête du village ! On vous réserve quelques surprises ...

A très bientôt, Aux Canelles

PS 1 : Pensez bien à reprendre votre adhésion 2025 (10€ l'année, ou 1€ la soirée) ! Cela fait vivre l'association et c'est une obligation pour pouvoir consommer au bar !

PS 2 : Un grand merci à tous les bénévoles !

mail : contact@auxcanelles.fr

Boug'à Villespy

Fin d'année un peu difficile pour l'association Boug'à Villespy et la perte d'une fidèle adhérente, Sandra, fille de notre trésorière et très appréciée de tous.

Nous avons dû annuler notre soirée St Valentin, programmée le vendredi 14 février faute de réservations. Peut-être un manque de communication. Depuis peu vous pouvez suivre l'actualité du village sur PanneauPocket. N'hésitez pas à télécharger l'appli.

Sébastien Quintino revient sur notre commune le samedi 8 mars pour la journée de la femme et ce, à sa demande. Nul doute qu'il ait apprécié l'accueil réservé sur notre commune. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le voir l'an dernier n'hésitez pas à vous inscrire auprès de :

Mme Vagnon au 06 06 43 43 54.

Variétés françaises, chansons italiennes et corses, Sébastien sera accompagné cette année de Sonia. Au plaisir de partager ce moment avec vous.

BOUG À VILLESPLY
PRÉSENTE
SÉBASTIEN QUINTINO
SONIA BRICOUT

REPAS CONCERT

VILLESPY (11)

Fideua
Fromage
Tarte aux pommes

25€

SAMEDI 08 MARS
SALLE DES FÊTES
19:30

SAVE THE DATE

RÉSERVATION
06 06 43 43 54

Le coin des gourmands :

Flan épinards & blettes

Ingrédients :

- 500 gr d'épinards.
- 4 à 5 feuilles de blette.
- 250 gr de champignons blancs.
- 1 oignon.
- 4 œufs
- 10 cl de lait
- 50 gr de parmesan



- Lavez les épinards et les feuilles de blette.
- Faites les fondre dans une poêle avec un peu d'huile ou beurre.
- Ajoutez l'oignon émincé et les champignons.
 - Battre les œufs en omelette.
 - Ajouter le lait et le parmesan. Salez poivrez.
 - Versez les légumes dans un moule et la préparation aux œufs.
 - Cuire au four 35 minutes à 200°C.



	3			1	9			
	7		5					1
4								2
1								
					2		7	3
		2	7	5		4	8	
	5					6		
			8	3			1	9
		8	6			7		

4	3	7	5	2	9	8	1	9
9	1	5	7	3	8	4	2	6
8	2	6	4	9	1	3	5	7
6	8	4	1	5	7	2	9	3
3	7	1	2	6	9	5	4	8
5	9	2	3	8	4	7	6	1
2	5	9	6	7	3	1	8	4
1	6	3	8	4	5	9	7	2
4	7	8	9	1	2	6	3	5

Al canton del fuòc :

Amb lo freg que tòrra defòra, es lo moment de tuar lo pòrc. Coma se ditz en francès « Dans le cochon, tout est bon ! ». Vaquí çò qu'arribèt a dos golarnds qu'escupissian pas sul salcissòt...

Lo Pierril e lo Janet, dos caparuts, èron partits per la jornada trabalhar lor vinha. Per s'aparar de la fam e de la set, s'èran plan garnit la museta : un tortèl de pan, tres litres de vin, un gròs talhon de formatge, mièja-dotzena de sardas saladas e un parelh de salcissòts, un per cadun !

Quora piquèt miègjorn, s'installèron per copar la crosta e desplegar las victualhas per se las partejar... D'un còp s'avisèron que los salcissòts èron pas parièrs, n'i aviá un mai cort que l'autre d'un brave centimètre !

« Ieu soi l'ainat, preni lo pus gròs ! » diguèt lo Janet.

« Ah ! Nani ! Es al pus jove que reven la milhora part ! » repliquèt lo Pierril.

« Es pas lo pus jove que fa la lei ! Soi ieu que comandi ! »

« De prunas ! Ieu m'en trufi de tos comandaments ! »...

Avec le froid qui gèle dehors, c'est le moment de tuer le cochon. Comme on dit en français « Dans le cochon, tout est bon ! ». Voilà ce qui arriva à deux gourmands qui ne crachaient pas sur le saucisson...

Pierril et Janet, deux bornés, étaient partis pour la journée travailler leur vigne. Pour ne pas avoir faim ni soif, ils avaient bien garni la musette : une fouace, trois litres de vin, un gros morceau de fromage, une demi-douzaine de sardines salées et une paire de saucisson, un pour chacun !

Quand arriva midi, ils s'installèrent pour casser la croûte et déplier leurs victuailles pour se les partager... D'un coup, ils s'aperçurent que les saucissons n'étaient pas pareils, il y en avait un de plus court que l'autre d'un bon centimètre.

« Moi je suis l'aîné, je prends le plus gros ! » dit Janet.

« Ah ! Non ! C'est au plus jeune que revient la meilleure part ! » répliqua Pierril.

« Ce n'est pas le plus jeune qui fait la loi ! C'est moi qui commande ! »

« Des prunes ! Moi je m'en moque de tes commandements ! »...

Mai anava e mai cridavan, aquò riscava de s'acabar en trincatusta que ja s'èran levats e s'èron agafats la camisa...

Urosament, pròche d'aquí, se trapava lo Miquelon, lo cantonièr que petassava lo camin e que, el tanben, copava la crosta amb lo siu gos, lo Labric. Quand vegèt que la disputa anava virar vinagre, acorreguèt per los desseparar...

Cadun expliquèt l'afar segon son punt de vista.. Lo Miquelon lor prepausèt de partejar cada salcissòt per qu'agèsson cadun la mitat del gròs e del pichon. Tombèron d'acòrdi, mas al moment de copar los salcissòts, avián desapareguts... lo Labric los gaitava d'un uèlh trufarèl en se lecant las mostachas...

Comencèron d'insolentar lo gos mas lo Miquelon lor respondèt : « Mos enfants, èrem pas a l'abric d'aver de contestacions e de disputas. Gracia al Labric, l'afar es reglat e coma en bona justícia cal totjorn pagar, a mon avis vos en tiratz a bon mercat : un tribunal vos auria pres lo porc entièr ! »

**Tirat de La cuisine de Catinou –
Loubatières – 2000**

Plus ça allait et plus ils criaient, ça risquait de se terminer en bagarre car déjà ils s'étaient levés et s'étaient attrapés la chemise...

Heureusement, non loin de là, se trouvait Miquelou, le cantonnier qui arrangeait un chemin et qui, lui aussi, commençait de casser la croûte avec son chien, Labric. Quand il vit que la dispute allait tourner vinaigre, il accourut pour les séparer...

Chacun expliqua l'affaire selon son point de vue... Miquelou leur proposa de partager chacun la moitié du gros et du petit. Ils tombèrent d'accord, mais au moment de couper les saucissons, ils avaient disparu... Labric les regardait d'un œil moqueur en se léchant les moustaches...

Ils commencèrent d'insolenter le chien mais Miquelou leur répondit : « Mes enfants, nous n'étions pas à l'abri d'avoir des contestations et des disputes. Grâce à Labric, l'affaire est réglée et comme en bonne justice il faut toujours payer, à mon avis vous vous en sortez à bon prix : un tribunal vous aurait pris le cochon entier ! ».

**Tiré de La cuisine de Catinou –
Loubatières - 2000**

Le comité de rédaction :

Jean-Pierre Barès, Karine Derkaoui, Maryse Lala-Laffont, Monique Hodent, Pierre Sélariès, Annie Pillière-Meignotte

Commerçants et artisans Villespinois ou ambulants

Boucherie Bareil

vendredi 9h-12; 15h-19h
samedi 9h-12h

Laiterie EARL Moundy

jeudi matin 06 14 75 87 71

Pizza Hervé

jeudi soir 06 24 92 27 63

Poissonnier

vendredi 10h20

Maraîcher

vendredi 9h-12h

Garage LHR MOTOR

lhrmotors11170@gmail.com

Garage Massot

06 52 62 12 85

Les massages d'Alcina

06 77 97 70 58

lesmassagesdalcina@gmail.com

Un hair d'audace

Salon de coiffure mixte et barbier
du lundi au samedi de 9h à 19h
rendez-vous : 06 79 24 91 88

Unalsun massage

Institut de massage et bien-être
du lundi au samedi de 9h30 à
18h30
rendez-vous : 06 07 71 20 37

Petit rappel utile

LES ESPACES ECOLOGIQUES DU SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

Belpech



Coordonnées :

Croix Blanche
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Mardi, Jeudi et Samedi
de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50

Bram



Coordonnées :

Route de Montréal
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi
de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50

Castelnaudary



Coordonnées :

Chemin du Président
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Tous les jours sauf le Dimanche
de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50

Salles sur l'Hers



Coordonnées :

Z.I. du Cardonna
11410 Salles-sur-l'Hers
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Mardi et jeudi 14h-16h50
Samedi 8h-11h50 et 14h-16h50.

St Papoul



Coordonnées :

Route d'Issel Chemin du Terrier
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Mercredi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50
Samedi de 14h à 16h50

Villeneuve-la-Comptal



Coordonnées :

Chemin de Laval-Basse
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Mardi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50
Samedi de 8h à 11h50

Fanjeaux



Coordonnées :

Z.A.C. La Confrérie - Route de Mirepoix
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Jeudi de 8h à 11h 50 et de 14h à 16h50
Samedi de 14h à 16h50

Labastide-d'Anjou



Coordonnées :

Rue du Lavoir
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Mardi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50
Vendredi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50
Samedi de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50

Montréal



Coordonnées :

Chemin de Marquefabes
RD119 direction Mirepoix
Tél. : 04 11 21 00 24

Horaires :

Mardi, Jeudi et Samedi
de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50